

BPJEPS **SPÉCIALITÉ ANIMATEUR** **MENTION ANIMATION** **CULTURELLE**

**Option : Animation et Développement
d'Accompagnement Culturel**

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

(jeunes de moins de 31 ans)

INFORMATIONS BRÈVES

Formule : formation en alternance sur 19 mois

Rythme d'alternance : 1 semaine par mois

Volume horaire : 890 h en centre de formation

Dates : de novembre 2018 à juin 2020

Lieu : Strasbourg

ORGANISATION

Organisme de formation délégué : CEMÉA Alsace en partenariat avec des institutions et associations culturelles

Responsables de formation : Marie PRIQUELER et intervenant-e-s

Tests de sélection : juin 2018

CONDITIONS D'INSCRIPTION

NIVEAU PRÉ-REQUIS MINIMUM

→ Être titulaire de l'AFPS, du PSC1 ou équivalent.

→ Diplôme attestant de compétences à animer un groupe: BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT, CQP Animateur Péri-scolaire, ou expérience minimale attestée de 200 heures dans le milieu de l'animation (professionnelle et/ou bénévole).

→ Pratique personnelle d'une activité d'expression.

→ Portfolio portant sur les pratiques artistiques et/ou culturelles du candidat.

FORMATION

OBJECTIFS

Permettre aux candidats/es :

→ De concevoir des projets d'animation culturelle, dans le cadre du projet global de la structure et en fonction des attentes des publics,

→ De participer à la mise en œuvre de partenariats locaux dans le domaine de l'animation culturelle et de conduire des actions d'animation culturelle,

→ De favoriser la mise en activité des groupes et de développer des démarches d'accompagnement culturel,

→ De participer à l'accueil des différents publics de la structure et d'encadrer des groupes dans le cadre de ses animations,

→ De participer au fonctionnement de la structure notamment aux actions de communication et de promotion.

CONTENUS

→ Connaissance du milieu professionnel, analyse des ressources et compréhension des acteurs du domaine culturel en lien avec les territoires.

→ Sensibilisation, développement de compétences autour des supports tels que :

- le livre, la lecture et le multimédia,
- les activités d'expression théâtrale, le spectacle vivant,
- les cultures urbaines, musiques actuelles,
- les images, de la photo au cinéma.

→ Connaissance de la vie associative, des publics

→ Éléments de droit (travail, civil et pénal).

→ Gestion administrative et financière.

→ Méthodologie de projets.

+ Unité Capitalisable Complémentaire : Diriger un Accueil Collectif de Mineurs

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Réunion d'information : date à définir

Retrait des dossiers : à partir de mars 2018

Clôture de dépôt des dossiers : mai 2018